



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2021

-:-

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin, le Conseil municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le vingt-deux juin, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent JEANBRUN, Maire de L'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Vincent JEANBRUN, M. Fernand BERSON, Mme Françoise SOURD, M. Clément DECROUY (arrivé à 21h04), Mme Karen CHAFFIN, M. Daniel PIGEON-ANGELINI, Mme Anne-Laurence DELAULE, Mme Mélanie NOWAK, M. Pascal LESSELINGUE (arrivé à 21h04), M. Daniel AUBERT, M. Patrick ANDROLUS, Mme Myriam SEDDIKI, M. Bernard DUPIN, Mme Catherine GAVRIL, Mme Patricia FIFI, Mme Marine RENAVAND, M. Fatah BENDALI, M. Pascal PROVENT, M. Dominique SERVANTON, Mme Sophie HELIE, Mme Annick TCHIENDA, Mme Sophie HASQUENOPH, M. Christophe SKAF, Mme Monique CRUSSY, M. Igor BRAS GUERREIRO, Mme Flora LARUELLE, M. Michel LARJAUD, Mme Catherine SEBBAGH, M. Sophian MOUALHI, M. Arnaud WUST, M. Paul GOHIN, Mme Valérie LUQUET (arrivée à 20h41), M. Olivier LAFAYE, Mme Nawel HAMLAOUI, M. Vinh NGUYEN QUANG.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Sébastien PANNAMEN, représenté par M. Christophe SKAF
M. Clément DECROUY (arrivé à 21h04) représenté par M. Dominique SERVANTON
M. Pascal LESSELINGUE (arrivé à 21h04) représenté par Mme Anne-Laurence DELAULE
Mme Alexandra CHAUVAUX représentée par M. Igor BRAS GUERREIRO
Mme Milène COITOUX représentée par M. Sophian MOUALHI
Mme Marine BARDELAY représentée par M. Paul GOHIN

SECRETAIRE: M. Christophe SKAF

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h39.

1 – COMPTE DE GESTION 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable public de la Trésorerie de Cachan, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ARRETE le Compte de gestion présenté par le Comptable public de la Trésorerie de Cachan, pour l'exercice 2020.

Résultat des votes :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 9 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay, M. Lafaye, Mme Hamlaoui, M. Nguyen Quang)

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte administratif 2020, lequel se présente de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Investissement	Mandats ou titres émis	25 904 205.88	40 104 587.85	14 200 381.97
	Solde d'exécution N-1	7 598 437.45		-7 598 437.45
	Résultat de clôture	33 502 643.33	40 104 587.85	6 601 944.52
	Restes à réaliser	16 678 956.40	5 731 176.51	-10 947 779.89
	Résultat y compris les restes à réaliser	50 181 599.73	45 835 764.36	- 4 345 835.37

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	Mandats ou titres émis	56 364 416.79	62 371 275.71	6 006 858.92
	Excédent de fonctionnement reporté		2 700 943.91	2 700 943.91
	Résultat de	56 364 416.79	65 072 219.62	8 707 802.83

Ville de L'Haÿ-les-Roses

Département du Val-de-Marne

	clôture			
	Total cumulé	106 546 016.52	110 907 983 .98	4 361 967.46

Résultat des votes :

POUR : 29

CONTRE : 6 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay)

ABSTENTION : 3 (M. Lafaye, Mme Hamlaoui, M. Nguyen Quang)

NPPV : M. Vincent Jeanbrun

3 – EXERCICE BUDGETAIRE 2021 - AFFECTATION DU RESULTAT 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante :

- compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés :	4 345 835.37 €
- ligne 001 – Solde d'exécution positif reporté :	6 601 944.52 €
- ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté :	4 361 967.46 €

Résultat des votes :

POUR : 30

CONTRE : 6 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay)

ABSTENTION : 3 (M. Lafaye, Mme Hamlaoui, M. Nguyen Quang)

4 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET ANNEXE RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECLARE que le Compte de gestion du budget annexe restauration et portage à domicile dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable public de la Trésorerie de Cachan, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ARRETE le Compte de gestion du budget annexe restauration et portage à domicile présenté par le Comptable public de la Trésorerie de Cachan, pour l'exercice 2020.

Résultat des votes :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay)

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

5 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET ANNEXE RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte administratif 2020 du budget annexe restauration et portage à domicile, lequel se présente de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Investissement	Mandats ou titres émis	10 384.60	3 961.04	-6 423.56
	Solde d'exécution positif reporté N -1		12 011.53	12 011.53
Restes à réaliser				
Total		10 384.60	15 972.57	5 587.97

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	Mandats ou titres émis	151 871.11	127 833.27	-24 037.84
	Excédent de fonctionnement reporté		36 790.93	36 790.93
Total		151 871.11	164 624.20	12 753.09

Total cumulé		162 255.71	180 596.77	18 341.06
--------------	--	------------	------------	-----------

Résultat des votes :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay)

NPPV : M. Vincent Jeanbrun

6 – EXERCICE BUDGETAIRE 2021 - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 : BUDGET ANNEXE RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2020 du budget annexe restauration et portage à domicile de la façon suivante :

- ligne 001 - Excédent d'investissement reporté :	5 587.97 €
- ligne 002 - Résultat de fonctionnement reporté :	12 753.09 €

Résultat des votes :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay)

7 – RAPPORT D'ACTIVITES RETRAÇANT LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN (DSU - FSRIF) POUR L'EXERCICE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la présentation pour l'année 2020 du rapport annuel d'activités concernant les actions menées en faveur du développement social urbain.

DIT qu'une ampliation de la présente sera adressée à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne.

Résultat des votes :

Dont acte

8 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Budget supplémentaire de 2021, lequel se présente de la manière suivante :

Investissement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles (<i>dont 1068 : 4 345 835.37 €</i>)	+4 452 439.49	+8 798 274.86	+4 345 835.37
Solde d'exécution positif reporté N-1		+6 601 944.52	+6 601 944.52
Restes à réaliser	+16 678 956.40	+5 731 176.51	- 10 947 779.89
Total	+21 131 395.89	+21 131 395.89	-

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles	+4 637 002.45	+275 034.99	-4 361 967.46

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

Excédent de fonctionnement reporté		+4 361 967.46	+4 361 967.46
Total	+4 637 002.45	+4 637 002.45	-

Total cumulé	+25 768 398.34	+25 768 398.34	-
---------------------	-----------------------	-----------------------	----------

Pour la section de fonctionnement

A) Dépenses

Chap.	Libellé	Budget supplémentaire
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	+258 434.27
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	+101 625.19
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	+11 861.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	+450 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	+3 815 081.99

B) Recettes

Chap.	Libellé	Budget supplémentaire
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	+130 850.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	+144 184.99

Pour la section d'investissement

A) Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Budget Supplémentaire
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	+81 845.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	+383 248.00

	(sauf 204)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	+903 112.99
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	+1 023 916.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	+1 960 317.50
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	+100 000.00

B) Recettes

Chap.	Libellé	Budget Supplémentaire
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	+4 345 835.37
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	+85 040.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	+2 317.50
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+3 815 081.99
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	+450 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	+100 000.00

Résultat des votes :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 9 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay, M. Lafaye, Mme Hamlaoui, M. Nguyen Quang)

9 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 : BUDGET RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Budget supplémentaire du budget restauration et portage à domicile de l'année 2021, lequel se présente de la manière suivante :

Investissement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles	+ 5 587.97	-	-5 587.97

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

Solde d'exécution positif reporté N-1		+5 587.97	+5 587.97
Restes à réaliser			
Total	+5 587.97	+5 587.97	-

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles	+12 753.09	-	-12 753.09
Excédent de fonctionnement reporté		+12 753.09	+12 753.09
Total	+12 753.09	+12 753.09	-

Total cumulé	+18 341.06	+18 341.06	-
---------------------	-------------------	-------------------	----------

1 – POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Libellé du chapitre	Budget supplémentaire
Chapitre 011	Charges à caractère général	+12 753.09

Pour mémoire, montant de l'excédent de fonctionnement reporté N-1 : 12 753.09 €.

2 – POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Libellé du chapitre	Budget supplémentaire
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	+5 587.97

Pour mémoire, montant du solde d'exécution positif reporté N-1 : 5 587.97 € ;

Résultat des votes :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay)

10 – CONCESSION D'AMENAGEMENT LOCARNO : COMPTE RENDU FINANCIER ANNUEL (CRFA 2019 et 2020) ET AVENANT N°2 AU TRAITE DE CONCESSION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

EMET un avis favorable sur le compte rendu financier annuel 2019 et 2020 de la concession d'aménagement Locarno et sur le projet d'avenant n°2 au traité de concession.

SOLLICITE l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour qu'il approuve ce Compte Rendu Financier Annuel pour les années 2019 et 2020, l'avenant n°2 ci-joint et que son Président procède à sa signature.

Résultat des votes :

POUR : 30

CONTRE : 9 (M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay, M. Lafaye, Mme Hamlaoui, M. Nguyen Quang)

ABSTENTION : 0

11 – ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le règlement de fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

12 – ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le règlement de fonctionnement de la restauration scolaire.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

13 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE REGIONALE DE SANTE (ARS) RELATIVE AU FONCTIONNEMENT ET AU FINANCEMENT DU CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA COVID 19

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE la convention relative au fonctionnement du centre de vaccination de L'Haÿ-les-Roses contre la covid-19 entre l'ARS et la Ville, fixant les modalités de fonctionnement et de financement des surcoûts auxquels la structure portant le centre de vaccination est exposée.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents administratifs et financiers afférents.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

14 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE que le tableau des effectifs est modifié de la manière suivante :

GRADE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF	COMMENTAIRES
Attaché territorial	26 (-1)	25	Transformation du grade suite à mutation d'un agent et mise en adéquation au grade du candidat retenu sur le poste de DACE
Attaché Principal	4 (+1)	5	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	11 (-1)	10	Transformation du grade suite à mutation d'un agent et mise en adéquation au grade du candidat retenu sur un poste de gestionnaire carrière paie
Rédacteur	16 (+1)	17	
Rédacteur	17 (+1)	18	Création du grade sur le poste de gestionnaire maladie suite à la mobilité interne de l'agent

Ville de L'Haÿ-les-Roses

Département du Val-de-Marne

			occupant le poste
Adjoint technique	122.96(+1)	123.96	Création du grade sur un poste de chauffeur-livreur

DIT que la dépense en résultant sera imputée au Budget de la Ville au chapitre 012, articles 64131, 6331, 6332, 6336, 6451 et 6453.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

Vœu : DEFENDONS LA POLITIQUE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

A 23h50, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Publication : 06 JUIL. 2021

Pour extrait conforme,

Vincent JEANBRUN



Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Île-de-France

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

41 rue Jean Jaurès, 94246 L'Haÿ-les-Roses Cedex – Tél. 01 46 15 33 33 – Fax 01 46 15 33 00 – www.lhaylesroses.fr